

23ème dimanche A

**Première lecture** Ézéchiel 33,7-9

La parole du Seigneur me fut adressée: "Fils d'homme, je fais de toi un guetteur pour la maison d'Israël. Lorsque tu entendas une parole de ma bouche, tu les avertiras de ma part. Si je dis au méchant: 'Tu vas mourir', et que tu ne l'avertisses pas, si tu ne lui dis pas d'abandonner sa conduite mauvaise, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi, je demanderai compte de son sang.

Au contraire, si tu avertis le méchant d'abandonner sa conduite, et qu'il ne s'en détourne pas, lui mourra de son péché, mais toi, tu auras sauvé ta vie."

**Deuxième lecture** Romains 13,8-10

Frères et sœurs, ne gardez aucune dette envers personne, sauf la dette de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a parfaitement accompli la Loi. Ce que dit la Loi: Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras rien, ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait rien de mal au prochain.

Donc, l'accomplissement parfait de la Loi, c'est l'amour.

**Évangile** Matthieu 18,15-20

Jésus disait à ses disciples: "Si ton frère a commis un péché, va lui parler seul à seul et montre-lui sa faute. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à la communauté de l'Église; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Amen, je vous le dis: tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Encore une fois, je vous le dis: si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux."

**Réflexion**

On connaît le proverbe: "Qui aime bien châtie bien." C'est de la correction fraternelle entre chrétiens que traite l'évangile de ce jour: quelle attitude la communauté doit-elle adopter à l'égard d'un "frère" qui se méconduirait et nuirait ainsi à l'Église? À l'époque, encore peu nombreux dans la société, les chrétiens avaient d'autant plus le souci de leur réputation. "Voyez comme ils s'aiment", disait-on à leur sujet. Mais plus forte encore leur apparaissait l'exigence interne de l'unité et de la cohésion ecclésiale: née de la charité divine, l'Église devait être communion d'amour où chacun est responsable de la foi et de la sainteté de ses frères. D'où la procédure adoptée pour extirper toute racine de mal ou de mésentente entre chrétiens. Elle met en œuvre, dans une sage progression, aussi bien la prudence que la patience; elle témoigne du souci de permettre l'écoute et le dialogue, pour que chacun reçoive toute sa chance de rester dans la communion de tous. En effet, la communauté ne doit pas se comporter à la façon d'un tribunal ordinaire: celui-ci sanctionne l'aveu du coupable en le condamnant; celle-là vise cet au-delà de la justice qu'est la miséricorde, en vue d'absoudre et de réconcilier.

Et lors même que le pécheur s'obstinerait dans son erreur, l'Église le garderait dans sa prière.

En préservant la communion fraternelle, c'est, en définitive, cette prière de l'Église qu'il faut sauver, puisque son efficacité est subordonnée à la concorde qui règne dans la communauté, à la présence de l'Emmanuel, intercédant pour elle, assumant sa prière. Voilà ce qui justifie dans l'Église, et le refus de l'anathème ou de l'excommunication expéditive, et le sens de la responsabilité envers autrui, plus fort que tous les ressentiments. "Je suis responsable de ma rose" (A. de Saint-Exupéry), ... même si elle a des épines!